

Poste Saint-Jean à 315 kV et ligne d'alimentation à 315 kV

1^{re} partie de l'audience du BAPE, 20 avril 2016

La question ci-dessous a été formulée verbalement à Hydro-Québec. L'équipe de projet St-Jean propose ici une réponse qui pourra être davantage expliquée en audience, si la commission le juge à propos.

Est-il possible de confirmer le ratio des coûts aérien/souterrain en considérant à la fois les coûts des travaux de ligne et de poste?

Si nous comprenons bien la question et si nous considérons :

- que le coût de la ligne aérienne dans le cas présent est de 14 M\$
- que le coût d'une ligne souterraine dans le cas présent serait de 59 M\$
- que le coût du poste est de 76 M\$

Le coût d'une ligne aérienne par rapport au coût d'une ligne souterraine donne une proportion de 1/4 tandis que le coût d'une ligne aérienne et du poste ($14 \text{ M\$} + 76 \text{ M\$} = 90 \text{ M\$}$) par rapport au coût d'une ligne souterraine et du poste ($59 \text{ M\$} + 76 \text{ M\$} = 135 \text{ M\$}$), donne une proportion de 5/9.